Communiqué de presse
Vendredi 6 novembre 2026

Lancement de la révision de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Adopté en décembre 2020 et arrivant à échéance en décembre 2026, notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) doit être révisé pour fixer une nouvelle feuille de route en matière de transition énergétique et écologique, avec un programme d'actions plus resserré et plus ambitieux. Les habitants et acteurs du territoire seront associés à la démarche.

Un outil stratégique pour le territoire

Le PCAET est un projet territorial de développement durable de la Communauté de Communes de Blaye (CCB) en matière de lutte contre le changement climatique, d'adaptation du territoire à ses effets et d'amélioration de la qualité de l'air. Il vise notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, à développer les énergies renouvelables et à renforcer la séquestration carbone.

Obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, il doit être mis à jour tous les six ans. Le premier PCAET de la CCB, approuvé en décembre 2020, arrive à échéance à la fin de l'année 2026.

Pourquoi réviser le PCAET ?

La révision poursuit plusieurs objectifs :

- **Une actualisation approfondie** : traduire la nouvelle feuille de route politique, définir des objectifs précis par filière énergétique à l'échelle du territoire et intégrer les cartographies des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR), conformément à la loi APER du 10 mars 2023.
- **Une stratégie adaptée au territoire** : mettre le PCAET en cohérence avec les cadres nationaux (SNBC 3, PPE 3, PNACC 3, trajectoire TRACC +4 °C) et régionaux (SRADDET, PREE), ainsi qu'avec le SCoT de la Haute Gironde Blaye-Estuaire ;
- **Un rôle de coordinateur de la transition** : la CCB entend poursuivre et consolider la dynamique en portant un programme d'actions partagé, mobilisant et fédérant l'ensemble des acteurs locaux ;
- **Un programme d'actions plus ciblé** : concentrer les moyens sur des actions à fort impact pour atteindre un niveau d'ambition renforcé.

Cette révision sera aussi l'occasion de renforcer l'action sur l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables, la santé, la

CONTACTS PRESSE

Océane Mazeau
Directrice de la communication
06 69 21 62 53 – communication@ccb-blaye.com

Lucie Vigouroux
Chargée de communication
07 52 67 19 68 – communication@ccb-blaye.com

www.ccb-blaye.com

préservation des milieux et de la ressource en eau, et la qualité de l'air. Le PCAET révisé proposera un mix de production énergétique bas carbone, **dans le prolongement du soutien de la CCB à la candidature du Blayais pour l'accueil de deux nouveaux réacteurs EPR2.**

Une démarche en plusieurs étapes, sur 18 mois

La révision s'appuiera sur l'expertise de partenaires : l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) pour les diagnostics énergie et vulnérabilité ainsi que pour la définition de la stratégie, ATMO Nouvelle-Aquitaine pour le diagnostic de la qualité de l'air, et un bureau d'études retenu via l'accord-cadre du Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) pour le bilan final, le programme d'actions et l'évaluation environnementale.

La révision du PCAET durera 18 mois à compter de la réunion de lancement. Elle comprendra le bilan du PCAET 2020-2026, la réalisation des diagnostics du territoire, l'élaboration d'un nouveau plan d'actions, la consultation des autorités compétentes, puis la consultation du public, jusqu'à l'approbation du PCAET révisé.

Habitants, entreprises, associations : chacun a son rôle à jouer

La CCB souhaite associer l'ensemble des acteurs du territoire : partenaires institutionnels, communes, entreprises, associations et citoyens. Plusieurs modalités d'information et de concertation sont prévues :

- une réunion publique ;
- des informations régulières sur le site Internet de la CCB et dans le magazine communautaire ;
- une consultation officielle du public par voie électronique avant l'approbation définitive.

« Cette révision est l'occasion de donner un nouveau cap à notre territoire en matière de transition énergétique et écologique, avec des actions concrètes, mesurables et construites avec tous ceux qui font vivre le Blayais. »

Serge Robin, Vice-président en charge de la transition écologique, de la mobilité, de l'eau et des espaces naturels

CONTACTS PRESSE

Océane Mazeau
Directrice de la communication
06 69 21 62 53 – communication@ccb-blaye.com

Lucie Vigouroux
Chargée de communication
07 52 67 19 68 – communication@ccb-blaye.com